

ATHENA

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2023



2024

Alliance thématique nationale
des sciences humaines et sociales





Sommaire

I.	La feuille de route de la nouvelle présidence	6
II.	Les réalisations de l'alliance en 2023	8
III.	Une année de transition	14
IV.	Le bilan d'Athéna 2011-2024	15
V.	Le projet d'Athéna 2	27
VI.	Les éditions A. Athéna	34



Le choix a été fait de réaliser un seul rapport d'activité pour les deux ans de présidence de Guillaume Gellé, car cette période correspond à un nouveau tournant des politiques nationales de recherche qui mérite d'être présenté dans sa globalité.

Le rôle des cinq alliances thématiques de recherche, créées à partir de 2008, était moins clair depuis la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) sans que celles-ci aient pour autant disparu du paysage de l'ESR. La plupart d'entre elles ont continué à assurer leurs missions de concertation et de coordination tant en matière d'infrastructures, que de recherche sur projets, de cartographies, d'études ou de prospective.

En confiant à Philippe Gillet, en décembre 2022, une mission de réflexion sur l'écosystème de la recherche et de l'innovation, la Ministre, Sylvie Retailleau, souhaitait engager un processus de rénovation et de simplification du paysage. Deux propositions parmi les 14 qui figurent dans le rapport présenté en juin 2023 par Philippe Gillet concernent les alliances : la première suggère de créer des agences de programme (qui reprennent en partie et souvent élargissent les missions de plusieurs alliances) ; la deuxième a trait à l'alliance Athéna que le rapport propose de maintenir, dans une première phase, en raison de la place particulière des sciences humaines et sociales dans le paysage de l'ESR et du rôle de transversalité qu'elles y occupent.

À partir de novembre 2023, de nombreuses consultations ont été organisées au sein d'Athéna et avec des acteurs extérieurs pour aboutir à deux propositions sur l'avenir de l'alliance Athéna qui ont été transmises à la Ministre en juin 2024. L'une est portée par France universités, l'autre par le CNRS. Elles figurent à la fin de ce rapport.

Par ailleurs, il a semblé important à la délégation générale d'Athéna de poursuivre son travail de synthèse et d'analyse par la publication d'ouvrages, dans sa collection, sur des sujets majeurs tels l'internationalisation, Huma-Num, Progedo, CollEx-Persée.

La délégation générale

La délégation générale :



Françoise Thibault
Déléguée générale



Sarah Streliski
Chargée de mission

Éditorial



L'alliance thématique nationale des sciences humaines et sociales, « ATHENA », est une alliance tout à fait singulière pour le monde universitaire, notamment parce qu'elle intervient sur un domaine de recherche où les enseignants-chercheurs (EC) sont très nombreux (plus de 80% du temps de recherche est théoriquement assuré par des EC), auxquels il faut ajouter les 29 000 doctorants.

Ces sciences dans leur diversité sont présentes dans l'ensemble des universités et, malgré les regroupements d'unités opérés ces vingt-cinq dernières années, les SHS rassemblent encore aujourd'hui près de 1000 structures de recherche qui, pour 65% d'entre elles sont des unités de recherche universitaires. Il est aisé avec un tel tissu de comprendre pourquoi France Universités attache une importance particulière à cette alliance.

L'alliance Athéna fonctionne depuis près de treize ans. On doit au Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales, institué par Valérie Pécresse, la création, en 2011, d'une alliance de recherche en SHS. Structure légère, il lui avait été attribué de nombreuses missions : des missions de veille au plan national et des missions de coordination des acteurs de la recherche. Ces dernières reposaient sur plusieurs actions : aide à la structuration du secteur ; accompagnement de la programmation nationale ; participation à l'élaboration de stratégies communes en matière d'infrastructures, d'internationalisation et de diffusion des savoirs.

Les nombreux documents et bilans produits par l'alliance témoignent de l'important travail qui est fait en matière de veille : cartographie des unités et des réseaux de recherche, études sur la bibliométrie, sur le financement des SHS... Nous disposons aujourd'hui de données et d'analyses précieuses pour le pilotage de nos établissements comme pour l'élaboration de stratégies nationales. Il est fondamental que ce travail soit poursuivi.

Sur un autre volet, le dialogue avec l'ANR est redevenu fluide, on le doit à la direction de l'ANR évidemment mais aussi au travail considérable fourni par Athéna pour la préparation du triennal de l'agence. Aujourd'hui, le seul domaine où le dépôt de projets augmente est celui des SHS et nous pouvons nous en féliciter.

La mission confiée par la Ministre Sylvie Retailleau à Philippe Gillet a fait apparaître un besoin de simplification du système d'enseignement et de recherche. Son rapport préconise la suppression des alliances de recherche, remplacées par des agences de programmes, à l'exception, transitoirement, de l'alliance Athéna.

Lieu de concertation, de coopération stratégique et de dialogue constructif entre les opérateurs des multiples disciplines des sciences humaines et sociales, Athéna est en effet un acteur important pour répondre aux enjeux portés par le vaste ensemble des SHS.

Le présent rapport d'activité le montre à travers les réalisations d'Athéna au cours de l'année 2023 et à travers le bilan de l'action de l'alliance depuis sa création. Il se termine par un ensemble de propositions pour une deuxième phase de l'alliance Athéna. La poursuite de son action au service des sciences humaines et sociales semble aux membres de l'alliance particulièrement nécessaire pour permettre aux SHS de mobiliser leurs savoirs afin de s'affronter aux problèmes du monde contemporain, avec l'ensemble des sciences.

Guillaume Gellé
Président de France Universités
Président de l'alliance Athéna

I. La feuille de route de la nouvelle présidence

Élu à la présidence de France Universités le 15 décembre 2022, **Guillaume Gellé**, par ailleurs président de l'Université de Reims Champagne Ardenne, a succédé en mars 2023 à Antoine Petit à la tête d'Athéna.

Il est le nouveau président de l'alliance pour la période 2023-2024. Antoine Petit, président du CNRS, est le nouveau vice-président.

Selon la feuille de route de la présidence 2023-2024 d'Athéna, Guillaume Gellé entend au cours de ce mandat prolonger le travail réalisé par ses prédécesseurs et apporter une dynamique nouvelle.

FEUILLE DE ROUTE 2023 DE L'ALLIANCE ATHÉNA (extraits)

LES ACTIONS

Veille

Poursuivre le travail de veille, la collecte de données et la production d'analyses précieuses pour le pilotage des établissements comme pour l'élaboration de stratégies nationales en sciences humaines et sociales.

Programmation

Poursuivre l'accompagnement de la programmation nationale en étroite dialogue avec l'ANR. L'enquête en cours sur la recherche sur projets initiée par Athéna et réalisée auprès d'un panel de laboratoires de sciences humaines et sociales, doit fournir de nouvelles pistes pour faire des propositions constructives à l'agence.

- ◆ La présidence représente le directoire auprès des partenaires et assure la direction exécutive de l'alliance Athéna. La présidence et la vice-présidence de l'alliance sont exercées tour à tour par France Universités et par le CNRS pour des mandats de deux ans. Depuis juillet 2018, le président FU et le président du CNRS peuvent d'un commun accord prolonger les mandats de deux ans.



Maisons des sciences de l'homme

En apportant d'importants soutiens aux Maisons des sciences de l'homme, aux côtés du CNRS, les universités ont témoigné de leur engagement en faveur de l'interdisciplinarité. Il conviendra que l'alliance Athéna soutienne le développement des réseaux thématiques du réseau des MSH et facilite les échanges entre ce réseau et les autres structures dédiées à l'interdisciplinarité créées dans des universités qui ne sont pas dotées de MSH et retenant d'autres choix d'organisation.

Recherche partenariale

Poursuivre l'implication des SHS dans la recherche partenariale notamment via le dispositif CIFRE et le partenariat avec l'ANRT.

Infrastructures de recherche et infrastructures en IST

Poursuivre le développement des IR et IR en SHS. Approfondir le travail de réflexion sur les infrastructures documentaires en prêtant une attention particulière à l'évolution de CollEx-Persee ; organiser autour de la plateforme audiovisuelle Canal U un événement scientifique qui témoigne de l'investissement de l'ensemble des établissements SHS sur le sujet.*

Dialogue avec le MESR

Développer un dialogue constructif avec toutes les instances du MESR impliquées dans le domaine des SHS.

Grands programmes SHS

Participer, aux côtés du MESR, à l'élaboration d'un grand programme qui permettrait de mobiliser une part importante du vivier de la recherche en sciences humaines et sociale sur l'exploration de grandes questions que ces sciences partagent avec d'autres disciplines (enseignement et numérique, ville durable, cyber sécurité, santé numérique, industries culturelles et créatives...).

II. Les réalisations de l'alliance en 2023

2.1. VEILLE ATHÉNA

Résultats d'enquêtes exploratoires

Afin de suivre l'évolution du rapport des sciences humaines et sociales à l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans un contexte de forte augmentation du budget de l'Agence, l'alliance Athéna a souhaité interroger les communautés du domaine.

◆ Focus Athéna – Les sciences de gestion et du management et le financement sur projets

Dans le cadre d'une réflexion sur le panel « les Individus, les entreprises, les marchés et la finance » conduite au sein des groupes de travail « programmation » de l'alliance Athéna, Isabelle Prim-Allaz, professeure à l'université Lumière Lyon 2, a proposé de lancer une enquête exploratoire auprès des directeurs et directrices de laboratoires, chercheurs et enseignants-chercheurs en sciences de gestion et du management pour recueillir leurs vues.

Le Focus Athéna *Les sciences de gestion et du management et le financement sur projets* réunit les principaux résultats de cette enquête.

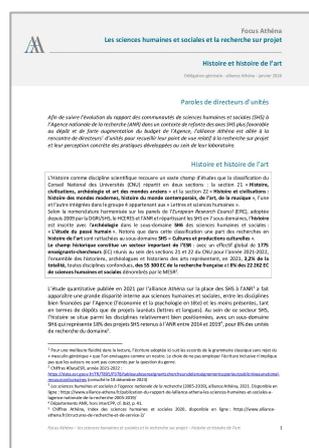


<https://www.alliance-athena.fr/focus-athena-les-sciences-de-gestion-et-du-management-et-le-financement-sur-projets/>

◆ Focus Athéna – Histoire et histoire de l'art

L'alliance Athéna est allée à la rencontre de directeurs d'unités pour recueillir leur point de vue relatif à la recherche sur projet et leur perception concrète des pratiques développées au sein de leur laboratoire. Le rapport des historiens au financement sur projet nous a paru intéressant à interroger à travers une série d'entretiens destinés à mettre en lumière les conceptions et les pratiques de directeurs et secrétaires généraux d'unités de recherche, telles qu'on peut les recueillir sur le terrain.

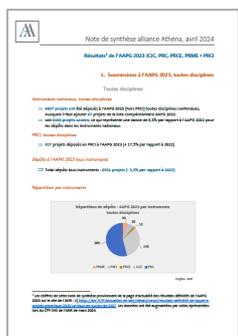
Le Focus Athéna – *Histoire et histoire de l'art* propose une synthèse des propos recueillis au cours de ces six entretiens.



<https://www.alliance-athena.fr/focus-athena-les-sciences-de-gestion-et-du-management-et-le-financement-sur-projets-2/>

ANR : Les résultats des sciences humaines et sociales aux AAPG 2023

Conformément à sa mission de veille relative à la programmation des sciences humaines et sociales, l'alliance Athéna a complété les résultats de l'AAPG 2023, communiqués par l'ANR. Nous avons noté lors de la communication des dépôts en 1^{ère} phase que ceux-ci affichaient une baisse de 6% par rapport à 2022, année qui avait connu une forte augmentation des candidatures en SHS (+20%) du fait de la refonte des axes.



Les conclusions de ces observations ont été réunies dans une note de synthèse accessible sur le site de l'alliance Athéna : [Résultats des AAPG 2023](#)

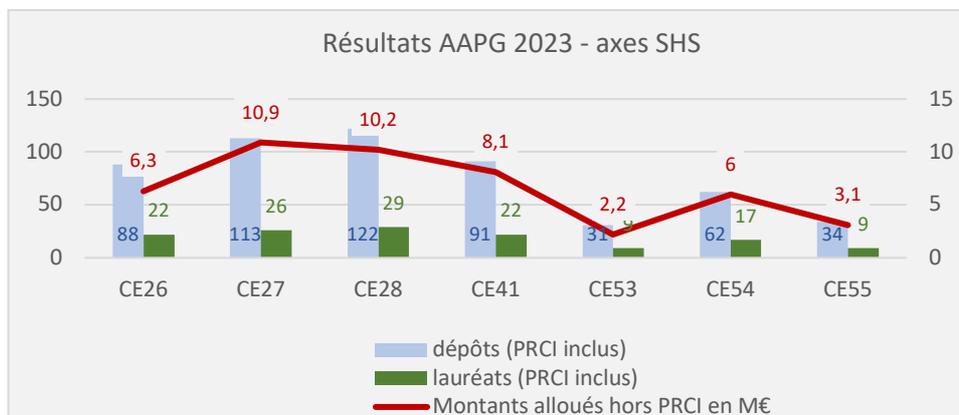
En ligne : <https://www.alliance-athena.fr/anr-resultats-des-aapg-2023/>

Dépôts :

- Tous instruments confondus, au total les soumissions à l'AAPG 2023 pour les 7 CE SHS est de **536 projets éligibles**.
- Par ailleurs, **225 projets éligibles** ont été déposés dans les **quatre axes transversaux** pouvant impliquer des sciences humaines et sociales [CE03, CE22, CE36, CE38].

Lauréats AAPG 2023 dans les axes sciences humaines et sociales

- ◆ Avec **129 lauréats** en JCJC/PRC/PRCE/PRME, les projets retenus dans les 7 axes SHS représentent **8.6% des projets retenus** pour l'AAPG 2023, hors PRCI. Avec **47,7M€** alloués, ces lauréats SHS « cœur de cible » représentent ainsi une part du budget hors PRCI de **6.7%**. Par ailleurs **7 projets lauréats** ont été retenus sur les 29 projets déposés en PRCI dans ces 7 axes SHS.

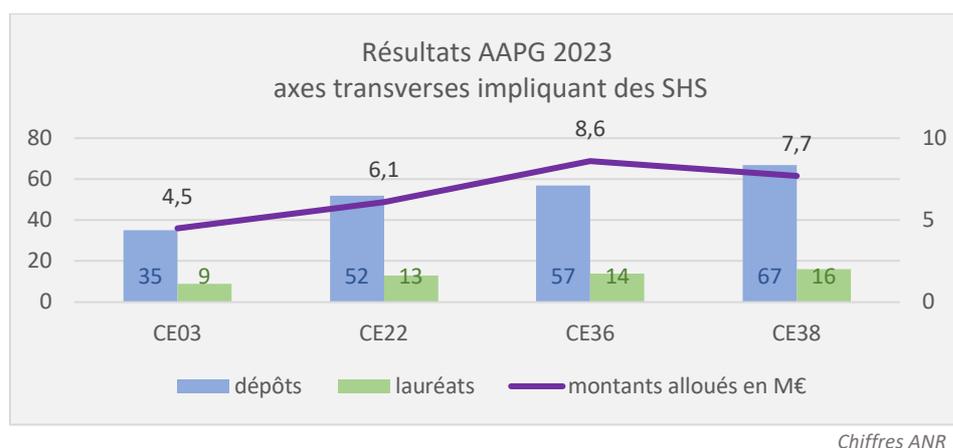


Comités des axes SHS :

- CE26 - Individus, entreprises, marchés, finance, management
- CE27 - Études du passé, patrimoines, cultures
- CE28 - Cognition, comportements, langage
- CE41 - Les sociétés contemporaines : états, dynamiques et transformations
- CE53 - Institutions et organisations, cadres juridiques et normes, gouvernance, relations internationales
- CE54 - Arts, langues, littératures, philosophies
- CE55 - Sociétés et territoires en transition

Le détail par comités montre que les CE 28 (« Cognition, comportements, langage »), et 27 (« Études du passé, patrimoines, cultures ») ont le plus grand nombre de projets lauréats, avec une légère avance du CE28. En termes de financements, le CE27 reçoit le financement le plus important à l'AAPG 2023, suivi de près par le CE 28.

Résultats dans les axes intersectoriels impliquant des SHS



Comités intersectoriaux impliquant des SHS :

- CE36 : Santé publique, santé et société
- CE38 : Interfaces : sciences du numérique – sciences humaines et sociales
- CE22 : Transports et mobilités, constructions dans les territoires urbains et péri-urbains
- CE 03 : Environnements, Écosystèmes et Ressources Biologiques.

Pour l'AAPG 2023, on dénombre **52 lauréats dans les axes intersectoriels** pouvant impliquer des SHS. Parmi ces quatre axes, celui comptant le plus grand nombre de lauréats est « Révolution numérique : rapports au savoir et à la culture » (CE38). Celui ayant reçu le financement cumulé le plus important est « Santé publique, santé et société » (CE36). **Ces quatre axes transversaux ont obtenu au total : 26,9 M€.**

2. 2. LA RECHERCHE PARTENARIALE

Ressources incontournables pour faire face aux grands défis que pose le monde contemporain, les sciences humaines et sociales sont mobilisées de manière croissante par de nombreux acteurs socio-économiques.

Dans le prolongement de l'étude conduite en 2021 par Irène Ondarçuhu à partir de la **base de données des thèses Cifre en SHS financées depuis 2007**, l'alliance Athéna et l'Agence Nationale de la Recherche et Technologie (ANRT) ont complété les analyses par une série d'entretiens donnant la parole à différents acteurs.

Thomas Perroud, analyste à l'ANRT, a ainsi été chargé de recueillir les propos d'un ensemble de doctorants Cifre, chefs d'entreprises, directeurs scientifiques, professeurs des universités, impliqués à divers titres dans le dispositif ou observateurs. Ces témoignages ont permis d'enrichir la réflexion et ont nourri la rédaction **d'un nouveau livre publié au premier semestre 2023 aux éditions A. Athéna**, sous la direction des déléguées générales de l'ANRT et de l'alliance Athéna : Clarisse Angelier, et Françoise Thibault

Les thèses Cifre en sciences humaines et sociales
Ouvrir le champ des possibles
Dirigé par Clarisse Angelier et Françoise Thibault

Disponible en libre accès sur OpenEdition
<https://books.openedition.org/allianceathena/2328?lang=fr>



2. 3. DES MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME AUX MAISONS DES SCIENCES SOCIALES ET DES HUMANITÉS (MSH)

L'alliance Athéna a été le cadre d'une grande consultation organisée sur la place et le rôle des Maisons des sciences de l'Homme dans le paysage de l'ESR. Le chantier a démarré en 2018. Dès 2019, les partenaires (universités et CNRS) se sont accordés sur une nouvelle charte pour les 22 Maisons.

Le processus d'actualisation du rôle et des statuts du réseau des MSH a été plus long. Il a abouti en juin 2024, grâce à une forte implication du CNRS SHS, avec une nouvelle convention pour le groupement d'intérêt scientifique qui réunit l'ensemble des MSH, membres du réseau. À cette occasion, le sigle MSH est conservé et se trouve décliné ainsi : **Maisons des sciences sociales et des humanités**. L'alliance, qui s'est fortement impliquée pour que les humanités soient prises en compte, tant à l'ANR que dans le domaine des infrastructures, s'en félicite.

Une UAR doit être créée pour assurer la gestion du GIS avec pour tutelles le CNRS et deux universités. L'ensemble devrait être opérationnel à partir de janvier 2025.

Un dispositif très structuré

◆ Une charte des Maisons des sciences l'homme

Chaque MSH est dotée d'un COPIL ou d'un CA
Chaque MSH est dotée d'un conseil scientifique

◆ Un GIS pour le Réseau national des MSH

Le RnMSH est doté d'un Conseil scientifique
Le RnMSH est doté d'un Comité des partenaires
Le RnMSH est doté d'un Comité des directeurs
Le RnMSH est doté d'un directoire et d'un bureau

◆ Une UAR [unité d'appui et de recherche] support



2. 4. PARTICIPATION AU BILAN SCIENTIFIQUE DE COLLEX-PERSÉE



Parmi les 6 infrastructures nationales d'information scientifique (IS) inscrites sur la feuille de route des infrastructures de recherche de 2022, CollEx-Persée associe en 2023 :

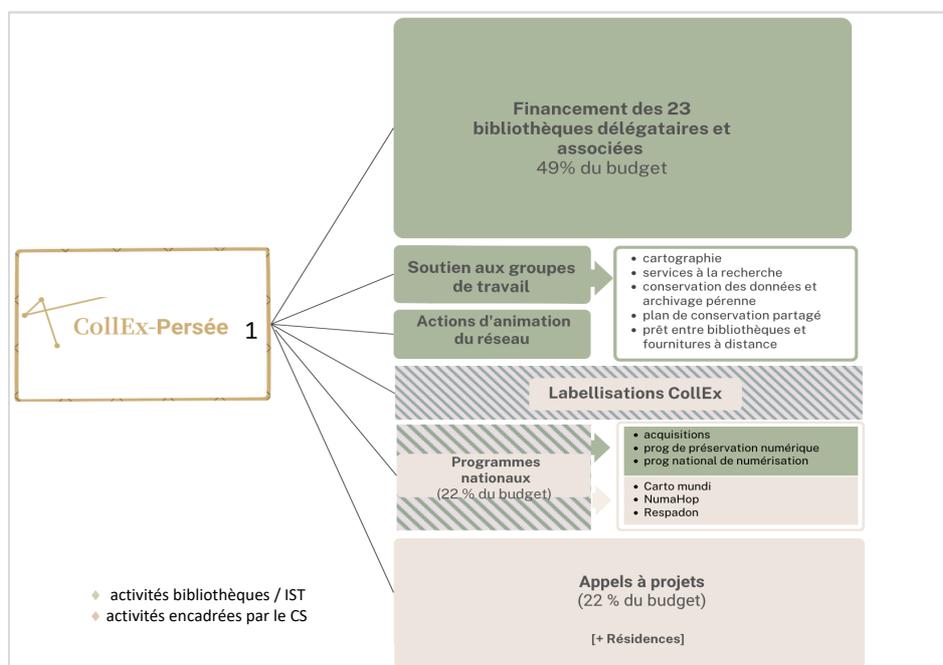
- 23 bibliothèques délégataires et associées ;
- 5 opérateurs en IST et partenaires (dont la BnF) ;
- 81 établissements porteurs d'un fonds labellisé CollEx.

Elle est portée par la **Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg** entre 2017 et 2023. La BNU préside le groupement d'intérêt scientifique.

Actions de CollEx-Persée

Figure 1. Répartition des activités de CollEx-Persée

De 2017 à 2023, l'activité de CollEx-Persée se répartit entre des actions conduites par le réseau des bibliothèques membres et les opérateurs en information scientifique et des actions encadrées par son Conseil scientifique.



Données rapport d'activité CollEx-Persée



L'arrivée à échéance, à la fin 2022, du groupement d'intérêt scientifique (GIS) sur lequel la gouvernance de CollEx-Persée était construite, a incité les membres de ce groupement, avec l'appui du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), à repenser son organisation et ses objectifs généraux (2023).

Le Campus Condorcet a été désigné nouvel établissement porteur du GIS. Il opérera à compter de juillet 2024.

Le rapport remis en octobre 2023 donne à voir le travail réalisé par le Conseil scientifique de l'infrastructure. Il permet de disposer d'une vision globale des projets qui ont vu le jour grâce au soutien de CollEx-Persée. Les relations entre chercheurs et personnels des bibliothèques sont clairement au rendez-vous.

2. 5. PARTICIPATION À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) SHS

« Programmes de recherche en sciences humaines et sociales »
coordonnés par des établissements publics d'enseignement supérieur et
de recherche, en partenariat avec les ONR

L'alliance Athéna s'est engagée depuis plusieurs années pour qu'un **appel à manifestation d'intérêt destiné aux sciences humaines et sociales** soit lancé dans le cadre de France 2030. Athéna a insisté pour que ces sciences ne soient pas réduites aux interactions qu'elles entretiennent avec les sciences de la matière ou les sciences du vivant.

La ministre Sylvie Retailleau a explicité ce point de vue dans le communiqué de presse du 18 mars 2024 :

« Les analyses en sciences humaines et sociales (SHS) sont essentielles en contexte d'incertitude et de crise pour anticiper les chocs futurs, renouveler les corps de doctrines, comprendre la diversité des comportements et l'évolution des sociétés, mais également évaluer l'efficacité des actions et politiques mises en œuvre.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Programmes de Recherche en Sciences Humaines et Sociales » souhaite renforcer les SHS pour qu'elles se positionnent sur des programmes ambitieux autour de thématiques scientifiques prioritaires d'intérêt majeur pour l'État.

Grâce à ces programmes d'excellence associant recherche, innovation et rayonnement international, les savoirs produits par les SHS pourront ainsi être pleinement mobilisés pour éclairer les décisions publiques ou privées et pour accompagner l'innovation de rupture. Ils contribueront à répondre aux grandes questions sociétales, géopolitiques, climatiques ou culturelles. Sur chaque programme lauréat, un véritable effet levier sur le plan national, et un rayonnement scientifique accru au niveau international, seront obtenus grâce à la structuration d'un consortium de recherche adapté associant un établissement porteur, d'autres Établissements, des Organismes Nationaux de Recherche et des partenaires socio-économiques.

Les programmes financés s'inséreront dans la stratégie scientifique de l'Établissement porteur, s'appuieront sur les forces en recherche présentes et favoriseront l'émergence de signatures scientifiques parfaitement identifiées. Ce dispositif s'adresse aux Établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. »

- Le nombre de candidatures et d'établissements impliqués témoignent de la capacité de mobilisation et de collaboration de ces derniers : **41 dossiers ont été déposés le 30 mai 2024.**
- **17 projets ont été présélectionnés le 10 juillet 2024 :**

◆ Les 17 projets présélectionnés par thématiques et établissements porteurs :

L'évolution des démocraties

- DémoCIS - Université de Lille
- DEMOS - Université Paris 1 - Panthéon- Sorbonne
- PRODEMO - Sciences Po Paris

La question du travail

- IA-Lab - Université Paris -Saclay
- Opportunités - Le Mans Université

Les âges de la vie

- DEVENIR - Université Paris Nanterre
- Générations - Université Paris Cité

Les religions

- ReligiS - Université de Strasbourg

● Les civilisations et les troubles géopolitiques

- DECRYPT - Inalco
- MEMO - Aix-Marseille Université

● Les conséquences du changement climatique

- CLIMACT - Université Toulouse Capitole
- FORESEE - Université Grenoble Alpes
- HUMACLIS - Université de Reims Champagne-Ardenne

● Les évolutions des habitats et modes de vie

- Habiterre - Université Gustave Eiffel
- REMODEL - Université de Rouen Normandie

● La préservation du patrimoine culturel

- HERMES - Université Sorbonne Nouvelle

Calendrier de l'AMI SHS

Fin mars 2024 : lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « Programmes de recherche en SHS »

30 mai 2024 : dépôt des lettres d'intention par les établissements

Fin juillet 2024 : résultat de la présélection

1er octobre 2024 : dépôt des dossiers complets par les établissements présélectionnés

Novembre 2024 : auditions

Décembre 2024 : résultats de l'Appel à manifestation d'intérêt.

III. Une année de transition

Rapport de la mission Gillet sur l'écosystème de la recherche et de l'innovation

Pour que « *la France garde un rôle de premier plan dans le paysage international de la recherche et de l'innovation* », la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau a confié en décembre 2022 à Philippe Gillet la mission de conduire une étude approfondie sur le système français de R&I dans l'objectif de « gagner en efficacité et en lisibilité ainsi qu'en capacité à mobiliser les forces de recherche en réponse aux grands enjeux de société ».

Au terme de cette mission, Philippe Gillet a rendu son rapport, publié sur le site du MESR le 15 juin 2023. Les conclusions de cette étude se déclinent en 6 objectifs et 14 propositions. À l'objectif n°2, « *Positionner les organismes nationaux de recherche et les universités dans la conduite de la recherche et de l'innovation* », se trouvait notamment associée la question de la conservation des cinq alliances de recherche. **La proposition n°5 indique en ce sens qu'il conviendrait de créer au sein des ONR des agences de programmation qui prennent en charge les missions des différentes alliances, à l'exception, pour l'heure, d'Athéna :**

« *Proposition n°5. Mettre en place les conditions et les évolutions nécessaires pour que les ONR puissent assurer le rôle d'agences de programmes, en plus de leurs missions actuelles d'opérateurs de recherche. Les programmes sont établis à l'initiative du Gouvernement ou des communautés de recherche et des établissements. Les ONR doivent être en capacité de coordonner des programmes à l'initiative de l'État mais aussi de proposer des programmes exploratoires sur de nouveaux champs de connaissance. La mise en place et la gestion des AAP en lien avec les programmes sont confiés à l'ANR. Le rôle des alliances de recherche reviendra logiquement aux agences de programmes, à l'exception, transitoirement, d'Athéna.* »



Le rapport de la mission Gillet est disponible dans son intégralité sur le site du MESR :
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-06/rapport-mission-sur-l-ecosyst-me-de-la-recherche-et-de-l-innovation-28193.pdf>

→ En juin 2024, l'alliance Athéna a fait parvenir à la ministre Sylvie Retailleau deux contributions (voir infra pages 27 à 33) traçant des perspectives pour la suite de l'alliance Athéna.

IV. Le bilan d'Athéna 2011-2023

La présidence de l'alliance Athéna est assurée alternativement par le CNRS et par France Universités. Ces deux acteurs impriment une marque différente sur l'action d'Athéna. Il était donc intéressant de retenir une présentation par présidences qui permet de rendre compte des orientations prises par ces deux grands acteurs. Sur la durée, on mesure sans difficulté, combien les actions de l'alliance ont été toutefois cumulatives.

2011-2012 : présidence CNRS

Alain Fuchs, président du CNRS

Vice-Président, Jacques Fontanille, président de l'Université de Limoges

Groupes de travail et rapports Athéna

Rapport disponible sur le site d'Athéna :
<https://www.alliance-athena.fr/structuration-des-shs/>



Le groupe « Structuration » d'Athéna a produit en octobre 2012, sous la direction de François Weil et Chantal Cases, le rapport : « **La structuration de la recherche en sciences humaines et sociales** ». Ce travail a notamment permis de démontrer l'impact des TGIR, IR et MSH pour les SHS et de lancer une alerte sur le financement du domaine.

Rapport disponible sur le site d'Athéna :
<https://www.alliance-athena.fr/rapport-sur-internationalisation-2012/>



Le GT « Internationalisation » de l'alliance a produit en septembre 2012 le rapport : « **L'internationalisation en sciences humaines et sociales** ». Ce travail a notamment été l'occasion de formuler la première grande alerte sur le déclin des SHS au niveau européen.

Rapport disponible sur le site d'Athéna :
https://www.alliance-athena.fr/wp-content/uploads/2020/07/20130401_alliance_shs_groupe_energie_rapport_environnement.pdf



Le GT « SHS et Environnement » de l'alliance, qui s'est réuni en 2012, a produit en avril 2013 le rapport : « **SHS et Environnement, panorama et prospective** ». Ce rapport a fourni un état des lieux des forces de recherche des UMR et une identification des forces émergentes.

Rapport disponible sur le site d'Athéna :
<https://www.alliance-athena.fr/rapport-shs-et-sante-2012/>



Le GT « SHS et Santé » de l'alliance a produit en septembre 2012 le rapport : « **SHS et Santé** ». Le groupe de travail a exprimé sa volonté de développer des liens avec l'ITMO santé publique, mais il n'y a pas eu de suite.

Communication

- Au cours de ce mandat de présidence de l'alliance Athéna, un premier site Web a été créé.

2013-2014 : présidence CPU

Jean-Émile Gombert, président de l'Université Rennes 2

Vice-Président, Alain Fuchs, Président du CNRS

Au début de sa deuxième présidence, l'alliance Athéna s'est dotée d'une délégation générale.

Interventions stratégiques

- Production de deux volumes pour la contribution à la stratégie de recherche (nationale et H2020).
Effet : Salué comme le meilleur rapport stratégique des alliances par l'ANRT. Les dix propositions qui figurent dans le premier document constitueront la trame du plan SHS de 2017.
- Six mesures demandées à l'ANR pour stopper la baisse de près de 50% des dépôts en SHS.
Effet : Aucun effet immédiat mais en 2017 augmentation de 8M€ dans le cadre du plan SHS.
- Évaluation des 122 projets CPER (2014) sur la base des priorités partagées.
Effet : A permis de soutenir des projets pour les TGIR, IR, MSH et quelques projets interdisciplinaires.
- *Position paper* « SHS et numérique ».
Effet : A facilité la collaboration avec Allistène qui s'est concrétisée dans le rapport sur l'éducation.

Rapports

De nouveaux groupes de travail de l'alliance Athéna ont été mis en place. Leurs travaux ont abouti à la rédaction de deux rapports Athéna entre 2013 et 2014.

> Groupe SHS et énergie :

Rapport disponible sur le site d'Athéna :
<https://www.alliance-athena.fr/rapport-shs-et-energie-2013/>



Le groupe a produit le rapport « *Sciences humaines et sociales et énergie* » en septembre 2013. Ce travail a permis la création d'un réseau développant progressivement une approche de type sciences participatives (GDRI).

> Groupe d'activité Multi-opérateur « MSH : un instrument politique et technique au service des politiques de site »

Rapport disponible sur le site d'Athéna :
<https://www.alliance-athena.fr/rapport-sur-les-msh-les->



Le GT a produit le rapport : « *Les Maisons des Sciences de l'Homme et leur réseau, un instrument politique et technique à adapter à la politique de site* ». Ce texte a initié le rapprochement entre les deux TGIR et les MSH.

Ouvrages

Afin de proposer un point de vue sur des questions relevant de la politique scientifique en SHS, l'alliance Athéna a créé en 2014 une collection d'ouvrages : la collection Athéna.



Deux livres ont été écrits pour cette collection entre 2013 et 2014 :

Des sciences dans la science

sous la direction de J. Commaille et F. Thibault [2014]

→ Cet ouvrage, disponible en traduction anglaise (*Sciences with the science*), constitue une référence sur la question de l'interdisciplinarité vue par les SHS.

L'énergie des sciences sociales

sous la direction de O. Labussière et A. Nadaï [2015]

→ Approche holistique de l'énergie qui autorise la composition d'un premier agenda de recherche pluridisciplinaire, organisé et partagé, en sciences humaines et sociales. Ouvrage très diffusé.

Ouvrages disponibles en accès libre sur OpenEdition

Actions de valorisation

◆ Année de la valorisation (2013)

Premier appel d'offres lancé par l'alliance en direction des MSH et financé par le CVT. Malgré le succès de l'opération, il a été impossible de la relancer.

◆ Année de la création (2014 et 2015)

Lancée par Athéna et reprise par l'ANR au sein du festival d'Avignon depuis lors.

Communication



> Création du logo Athéna



> Refonte du site Web
(incluant une rubrique d'actualités sur les SHS)

2015-2016 : présidence CNRS

Alain Fuchs, président du CNRS

Vice-Président, Jean-Émile Gombert, président de l'Université Rennes 2

Interventions stratégiques

- Interventions du président de l'alliance sur la base des éléments stratégiques produits par Athéna.

Effets : Première audition concernant les SHS par l'OPECST. Organisation d'un petit-déjeuner avec des responsables politiques sur des sujets de société (l'action ne sera pas reconduite malgré son intérêt).

- Actualisation des propositions stratégiques de 2014 et présentation des résultats auprès du cabinet du secrétaire d'État.

Effets : A constitué la base du plan SHS 2017 construit avec le cabinet.

Rapports

Rapport disponible sur le site d'Athéna : <https://www.alliance-athena.fr/rapport-sur-la-radicalisation-mars-2016/>



Recherches sur les radicalisations

Rapport Athéna remis à Thierry Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche, en mars 2016.

- Ce travail a abouti à la création du CROSPRAD (Conseil scientifique sur les processus de radicalisation).

Actions de valorisation



- Soutien aux GIS *Études aréales* créés par le CNRS.

À l'initiative du CNRS, les quatre Groupements d'Intérêt Scientifique tournés vers les études aréales ont préparé des Livres blancs exposant les forces et les faiblesses du dispositif français de recherche en sciences humaines et sociales sur ces aires. Ils en ont tiré un certain nombre de préconisations.

Le 24 octobre 2016, l'alliance Athéna a organisé une journée rassemblant pour la première fois, acteurs scientifiques et administrations publiques autour des études aréales.

Ouvrages

À la suite de la journée organisée par l'alliance le 24 octobre 2016, François-Joseph Ruggiu a réalisé une synthèse des livres blancs sur les études aréales qui a été publiée dans la collection Athéna :

Les études aréales

Sous la direction de F.- J. Ruggiu

ouvrage disponible en accès libre sur OpenEdition

Activité prospective

- **Travaux du groupe « énergie et recherche participative »**
Réalisations :
 Consolidation de réseaux de collaboration scientifique
 Renforcement du GIS « Démocratie et participation »

- **Groupe de travail associant les TGIR et les IR (en SHS et en IST)**
Réalisations :
 Mise en œuvre du rapprochement des réseaux structurants en SHS.

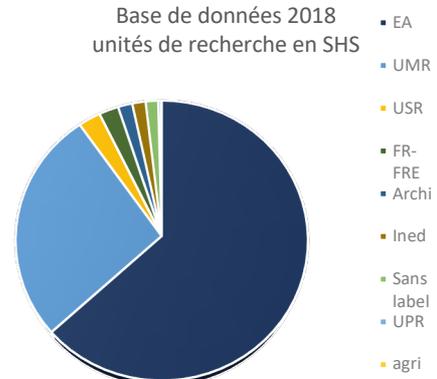
Veille

Création de **l'Observatoire des sciences humaines et sociales :**

- réalisation du 1^{er} annuaire des unités de recherche en SHS
- étude sur les financements de l'ANR

Ces éléments constituent des données précieuses pour alimenter notamment la question des politiques de site au cœur de la réflexion de l'alliance.

Base de données 2018
unités de recherche en SHS



2017-2018 : présidence CPU

Jean-François Balaudé, Président de l'Université Paris Nanterre

Vice-Président, Antoine Petit, Président du CNRS

Interventions stratégiques

- Participation active au « plan SHS ».

Effets : De nombreuses propositions d'Athéna ont été prises en compte.

- Contributions écrites pour Programme-cadre de l'Union Européenne – FP9.

Effets : Effets mesurables plus tard mais d'ores et déjà reconnaissance dans plusieurs réseaux européens.

Rapports



Rapports disponibles sur le site d'Athéna :
<https://www.alliance-athena.fr/rapport-sur-la-recherche-sur-leducation-tome-1-2017/>

La recherche sur l'éducation

Rapport Athéna sur la recherche en Éducation (deux volumes) produit en réponse à la commande du ministre. Remis à Thierry Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche, en avril 2017.

- Cartographie des unités qui peut être utile pour un PPR éducation.

Activité prospective

- **Travaux disciplines rares**

Transfert de l'expertise allemande pour améliorer la régulation du système français.

- **Travaux du groupe environnement**

Recommandations pour la structuration du secteur et pour la programmation et réponses aux nombreuses sollicitations.

Veille

- ◆ Réaffirmation de l'importance des questions européennes et internationales. Production de données qui confirment les mauvais résultats français
 - Ouverture de la plateforme FUND-IT développée par le RFIEA avec l'appui du CNRS.
 - Reconfiguration du PCN. Soutien aux offres de service du RFIEA.

- ◆ **Observatoire des SHS** : actualisation de la base de données des laboratoires (2018)
 - L'alliance dispose de repères pour mesurer l'évolution de l'organisation sur les sites qui alimentent les prises de position sur la programmation.

Communication

Rapports d'activité 2017 et 2018 de l'alliance Athéna

Afin de rendre compte de son action et pour apporter des éléments d'information sur le secteur des sciences humaines et sociales, à compter de l'année 2017, l'alliance a souhaité publier chaque année un rapport d'activités.



La lettre d'information



Lettre semestrielle consacrée aux activités de l'alliance et à des thèmes spécifiques, choisis en fonction de l'actualité scientifique.

2019-2020 : présidence CPU

Jean-François Balaudé, Président de l'Université Paris Nanterre

Vice-Président, Antoine Petit, Président du CNRS

Avec l'accord de son vice-président Antoine Petit, Jean-François Balaudé a souhaité prolonger de deux ans son mandat à la présidence de l'alliance Athéna.

Interventions stratégiques

- Soutien à la réflexion lancée par le CNRS sur les MSH.
Effets : Participation à l'actualisation de la charte des MSH et de la convention du GIS réseau des MSH.
- Organisation avec France Stratégie d'un séminaire au Campus Condorcet sur l'insertion des docteurs et l'expertise en SHS.
Effets : Les débats ont alimenté les recommandations de l'alliance Athéna sur le doctorat.
- Organisation d'une journée d'étude au Collège de France sur la recherche universitaire.
Effets : De très nombreux participants. Retours très favorables des directeurs d'unités en SHS.
- Propositions à la DGRI pour l'enveloppe SHS.
Effets : Permet une certaine continuité dans les priorités SHS.
- Contributions aux plans PNSE3 (plan national santé environnement) et PNSE4.
Effets : Assure la présence des SHS sur une grande thématique.
- Contribution à la LPR : 10 propositions pour les sciences humaines et sociales.
- Participation à l'initiative HS3P-CrisE.
Effets : Avancée de la pluridisciplinarité.
- Implication dans l'action inter-alliances (énergie-climat-santé environnementale et biodiversité). Participation à l'écriture du *Position paper*.
Effets : Avancée de la pluridisciplinarité.
- Organisation avec l'ANRT du colloque de 2020 sur la recherche partenariale en SHS.
Effets : Action qui a connu un certain succès, mais sans suivi.
- Soutien à l'infrastructure AGIR pour l'internationalisation des SHS.
Effets : Existence d'une stratégie partagée avec la DGRI.

Rapports

Rapport disponible sur le site d'Athéna : <https://www.alliance-athena.fr/rapport-sur-le-doctorat-2019/>



Évolution des études doctorales Éléments de débat pour le doctorat en SHS

→ Le rapport issu des travaux du GT de l'alliance Athéna a permis de mettre en avant la baisse du nombre de doctorants et le manque de contrats doctoraux en SHS.

Ouvrages

Deux ouvrages ont été publiés en 2019 et 2020 dans la collection Athéna :

Le doctorat en sciences humaines et sociales

Coordonné par F. Thibault

Les recommandations formulées dans ce livre ont été reprises dans les 10 propositions d'Athéna pour la LPR.

Avenir de la recherche et maisons des sciences de l'homme

Sous la direction de J. Commaille

[Réédition 2020 du livre publié en 2006 à la documentation française].

Permet de constituer un ensemble complet de publications sur les MSH.

Ouvrages disponibles en accès libre sur OpenEdition

Veille

◆ Index des Sciences humaines et sociales

Actualisation de la base de données des laboratoires (2020)



◆ Les sciences humaines et sociales à l'Agence nationale de la recherche (2005-2019)



L'alliance Athéna a conduit une étude longitudinale sur la place des SHS à l'ANR depuis la création de l'Agence.

En ligne : <https://www.alliance-athena.fr/publication-du-rapport-de-lalliance-athena-les-sciences-humaines-et-sociales-a-lagence-nationale-de-la-recherche-2005-2019/>

◆ Les sciences humaines et sociales dans les classements académiques internationaux



Étude de l'alliance Athéna sur les SHS dans les classements académiques internationaux

En ligne : <https://www.alliance-athena.fr/les-sciences-humaines-et-sociales-dans-les-classements-academiques-internationaux-note-danalyse-de-lalliance-athena-avril-2021/>

Communication

- Refonte du site Web
- Rapports d'activité 2019 et 2020
- Newsletter semestrielle



2021-2022 : présidence CNRS

Antoine Petit, président du CNRS

Vice-Président Manuel Tunon de Lara, président de l'Université Bordeaux

Cette nouvelle présidence CNRS a été l'occasion d'une réactualisation, au début 2021, de la convention d'Athéna, avec la confirmation des principales missions de l'alliance et la mise en place d'un bureau et d'un bureau élargi.

Interventions stratégiques

- *Landscape analysis* pour le CDTGIR.
Effets : La DGRI SHS s'est écartée du texte proposé par les membres de l'alliance.
- Implication dans le colloque Interdisciplinarité(s) du RnMSH.
Effets : A conduit à la rédaction d'un ouvrage édité par l'alliance.
- Participation au colloque du HCERES sur l'évaluation des sciences humaines et sociales en France et en Europe.
Effets : Colloque important pour l'évaluation des SHS. Doit donner lieu à la création d'un groupe de travail.
- Participation au colloque les Enjeux des Jeux, enquête auprès des jeunes docteurs en SHS / corps et activités physiques.
Effets : Mise en évidence d'un fort potentiel de recherche. A conduit à la rédaction d'un ouvrage édité dans la collection Athéna.
- Suite de l'action inter-alliances : réunion de haut niveau à Strasbourg et participation à la rédaction d'un Manifesto.
Effets : Action qui a obtenu un retentissement au niveau européen.

Rapports

En ligne :
<https://www.alliance-athena.fr/rapport-de-lalliance-athena-les-indicateurs-bibliometriques-pour-les-shs-etat-de-la-question/>



Les indicateurs bibliométriques pour les SHS État de la question

Ce travail a alimenté les débats avec le HCERES. Il participe de la prise de conscience de l'urgence qu'il y a à limiter des usages du WoS pour les SHS.

A la suite du colloque international organisé à Paris par le Hcéres les 16 et 17 mai 2022 sous le titre « L'évaluation des sciences humaines et sociales en Europe », la délégation a produit un résumé en français des débats de ces deux journées.

Disponible sur le site de l'alliance : <https://www.alliance-athena.fr/evaluation-des-sciences-humaines-et-sociales-en-europe-resume-des-interventions-du-colloque-organise-par-le-hceres/>

Ouvrages

Mutations des sciences humaines et sociales, les Maisons des sciences de l'Homme et leur réseau

Dirigé par F. Thibault

Ce deuxième ouvrage sur les MSH est un témoin de leur évolution depuis 20 ans

The Covid 19 Pandemic : What the HSS say

Dirigé par M. Gaille et P. Terral

Ouvrage en anglais qui permet de mieux diffuser les résultats de la recherche française en SHS autour des pandémies.

Ouvrages disponibles en accès libre sur OpenEdition

Veille



Suivi des résultats des SHS à l'ANR et aux appels Horizon Europe avec le PCN du Cluster 2

Tous les travaux de l'alliance Athéna sont disponibles sur le site : <https://www.alliance-athena.fr>

Étude sur les structures de recherche en SHS
Élément de cartographie des SHS



État de l'art sur les réseaux de recherche en SHS
Élément de cartographie des SHS

Note sur la nomenclature des sciences humaines et sociales
Constat argumenté du problème que pose l'existence de deux nomenclatures en SHS



Étude de la base de données des thèses Cifre en SHS
Entretiens auprès de différents acteurs
Partenariat très fructueux avec l'ANRT

Communication

- Rapports d'activité 2021 et 2022
- Actualités site Web
- Newsletter semestrielle
- Notes d'analyse, notes d'information

2023-2024 : présidence France Universités*

Guillaume Gellé, Président de l'Université de Reims, Président de FU

Vice-Président, Antoine Petit, Président du CNRS

Interventions stratégiques

- Commande du ministère relativement à la jeunesse, suite aux émeutes de juin 2020 : discussions avec le CNRS et FU.

Effets : Reconnaissance du rôle de pilote du CNRS.

- Convention du GIS réseau des MSH.

Effets : Recherche d'une position partagée entre le CNRS et FU.

Ouvrages

L'alliance Athéna a signé en 2023 un contrat de diffusion-distribution avec la FMSH-diffusion.

Trois titres ont été publiés en 2023.

Ces ouvrages s'inscrivent dans la continuité, d'une part, des travaux engagés avec l'ANRT et d'autre part du partenariat entre l'alliance Athéna et le Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme, autour de l'action « Sport et société » et autour de l'interdisciplinarité.

Les thèses Cifre en sciences humaines et sociales

Dirigé par C. Angelier et F. Thibault

Le sport un objet social

Dirigé par S. Ferez et P. Terral

L'interdisciplinarité sans concession

Sous la direction du RnMSH

Veille

- ◆ Suivi des résultats des SHS à l'ANR
Dialogue avec l'ANR sur les décomptes des SHS dans les axes transverses
→ Évolution très positive car l'ANR met fin à l'attribution aux SHS de projets très faiblement SHS
- ◆ Étude sur les effectifs des laboratoires SHS (en cours)
- ◆ Étude qualitative sur les laboratoires en SHS et la recherche sur projet (en cours)

Pour les autres réalisations de l'année 2023, voir le présent rapport d'activité, supra pages 6 à 11.

* La Conférence des Présidents d'Université a changé de nom pour devenir « France Universités » en janvier 2022.

V. Le projet Athéna 2

Dans le prolongement des conclusions du rapport remis par Philippe Gillet à la ministre en charge de la recherche en juillet 2023 (voir supra page 14), une réflexion a été engagée parmi les membres d'Athéna, relativement à la forme que devrait prendre la phase 2 de l'alliance. Ci-dessous les deux contributions qui ont été proposées : la première portée par France Universités, la deuxième rédigée par le CNRS.

Contribution au projet d'une alliance Athéna 2, envoyée par le président d'Athéna après consultation du directoire

14 juin 2024

Projet Athéna 2

Projet pour la phase 2 de l'alliance nationale des sciences humaines et sociales, Athéna

Le domaine des sciences humaines et sociales regroupe un ensemble disciplinaire large dont les forces de recherche sont très majoritairement situées dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (25 000 enseignants-chercheurs en SHS¹). Les organismes publics nationaux comptent environ 3 200 chercheurs titulaires dont la moitié sont des personnels du CNRS. Avec plus de 28 000 doctorants, ce domaine dispose d'un très important vivier de jeunes chercheurs.

La composition de ce tissu scientifique, le besoin de développement des capacités d'analyse stratégique, la volonté d'internationalisation renforcée du secteur, l'adaptation des cadres de la programmation, le déploiement des infrastructures de recherche et la nécessité de faciliter la coordination entre de nombreux acteurs ont incité les pouvoirs publics à créer, en 2010, une alliance nationale pour les SHS (Athéna).

Entre 2013 et 2023, l'alliance est intervenue sur tous ces sujets. Elle a eu un rôle remarqué par les nombreuses études qu'elle a conduites (identification des unités de recherche, place des SHS à l'ANR, fonctionnement des bases bibliométriques, rôle des infrastructures de recherche...), elle a proposé un plan pour les SHS (2017) et a travaillé aux volets SHS de la feuille de route nationale des infrastructures de recherche et du dernier triennal de l'ANR. Athéna a également été présente au niveau européen en support à l'alliance européenne des SHS (EASSH) pour améliorer la prise en compte de ces sciences dans les appels à projet de la Commission.

Les dernières orientations de la politique de recherche invitent la plupart des membres de l'alliance Athéna², à la suite du rapport Gillet et sous la présidence de France Universités, à engager une phase 2 pour l'alliance en réaffirmant et en renforçant sa place dans l'ESR. Athéna devra être en mesure d'aider plus directement tous les acteurs de la recherche à consolider leur propre stratégie. Elle assumera ainsi un rôle d'animation à différentes échelles et partagera des connaissances approfondies sur l'évolution des sciences humaines et sociales en France, en Europe et à l'international. Cette alliance n'a pas vocation à produire une stratégie nationale pour les SHS françaises (qui revient au MESR), nous proposons en revanche qu'elle constitue une ressource pour l'établissement de cette stratégie.

Les propositions qui figurent dans ce document ont fait l'objet d'une large consultation au sein des membres de l'alliance Athéna et des membres de France Universités. Elles reposent sur une analyse du contexte et concernent les missions, l'organisation et le fonctionnement de la future alliance.

¹ Universités, grandes écoles et grands établissements.

² Le CNRS privilégie un scénario différent reposant plutôt sur un allègement des missions de l'alliance qui se réduiraient à des rencontres bi ou multilatérales qui ne nécessitent ni budget, ni statut. Une contribution écrite est annoncée et sera jointe à ce document ultérieurement.

▪ **Contexte : quatre éléments majeurs pour justifier le déploiement d'Athéna**

1- Les missions des agences de programme telles que présentées en décembre 2023 soulignent l'importance d'impliquer les sciences humaines et sociales dans ces grands projets.

Une implication optimale des SHS suppose, parce que ces sciences sont réparties dans un grand nombre d'établissements et de structures, l'existence d'un **dispositif d'information dynamique sur les forces de recherche** dont il faudra veiller à ce qu'il bénéficie à l'ensemble des acteurs de l'ESR et notamment aux décideurs.

2- Il n'y aura **pas d'agence de programmes en sciences humaines et sociales** mais de nombreux programmes thématiques impliquent d'ores et déjà et impliqueront plus encore les SHS. Dans ce contexte, il est essentiel qu'un **lieu de dialogue institutionnel** soit institué non seulement pour assurer un suivi en profondeur mais aussi pour faciliter, en tant que de besoin, **les ajustements entre toutes ces initiatives**. En effet, un risque existe bel et bien qui consisterait à produire des actions incohérentes entre elles et à épuiser certaines communautés de recherche.

3- Bien que le CNRS soit l'organisme le plus investi dans le secteur des SHS (1600 chercheurs SHS sur les 3200 au total que rassemblent tous les ONR), on observe, ces dix dernières années, une progression des recrutements SHS dans de nombreux ONR éloignés jusqu'alors des SHS. De ce fait, le mouvement de dissémination des forces de recherche en SHS est appelé à se poursuivre. Pour être maîtrisé, ce mouvement doit être connu des établissements et être accompagné par **des actions d'animation des différents réseaux de responsables** de l'ESR.

4- Comme pour l'ensemble des sciences, les départs à la retraite de ces prochaines années vont avoir des conséquences diverses, parfois fondamentales, sur les disciplines enseignées et les questions de recherche explorées. Athéna participera à la recherche de **solutions collectives pour que des secteurs stratégiques** à petits effectifs ne disparaissent pas malencontreusement, tant en matière de formation que de recherche.

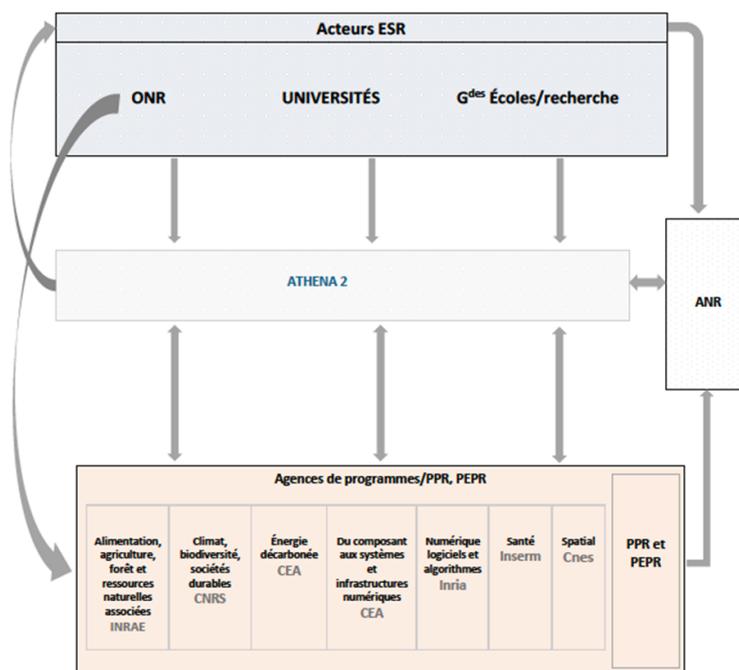
▪ **Les missions de l'alliance**

Le rôle de l'alliance Athéna sera celui d'un **facilitateur** dont l'approche est **systémique** et fondamentalement **interdisciplinaire**. A l'image des SHS elles-mêmes, Athéna doit occuper une **position de transversalité** indispensable au nouvel écosystème de la recherche.

Les missions de l'alliance en phase 2 s'organiseront autour d'un **ensemble d'actions coordonnées** : actions de veille de plus grande ampleur, de prospective scientifique globale, d'animation déployée à différents niveaux du système de l'ESR et de participation à l'élaboration des cadres qui régissent les grands chantiers de la recherche en sciences humaines et sociales. On peut citer : la programmation, les infrastructures en SHS et en information scientifique (où les SHS occupent une place majeure), l'eupéanisation et l'internationalisation, le dialogue entre la science et la société, la recherche partenariale, l'évaluation des disciplines de SHS. Il s'agit bien, sur ces derniers chantiers comme dans la période précédente, d'une **intervention en amont qui vient en appui des différents établissements** (universités, grandes Ecoles, organismes) **et des opérateurs en charge de ces questions**.

L'alliance participera ainsi à la construction d'une vision partagée des enjeux scientifiques et méthodologiques.

“Le rôle de l'alliance Athéna sera celui d'un facilitateur dont l'approche est systémique et fondamentalement interdisciplinaire. À l'image des SHS elles-mêmes, Athéna doit occuper une position de transversalité indispensable au nouvel écosystème de la recherche”.



Veille sur l'ensemble de la recherche en SHS, y compris dans ses collaborations avec les autres grands domaines disciplinaires

La plupart des acteurs de l'ESR disposent de données qui concernent les sciences humaines et sociales mais celles-ci sont partielles, souvent difficiles d'accès et rarement interopérables. Comme l'a montré Athéna 1 un exercice de veille, pour être possible et financièrement envisageable, ne repose pas sur la construction ex-nihilo d'une base de données idéale mais sur la coordination de bases de données spécialisées existantes et d'exercices de cartographie thématiques déjà réalisés par de nombreux acteurs (établissements, sociétés savantes, réseaux de recherche, HCERES, ANR ...). Il conviendra d'avancer progressivement sur la production de référentiels communs et sur le partage d'informations.

Les travaux de cartographie d'unités de recherche, de réseaux de chercheurs, de spécialisations thématiques d'établissements déjà réalisés par Athéna devront être poursuivis et complétés dans le cadre énoncé précédemment.

Un chantier devra être lancé sur la production scientifique SHS à partir d'une approche qualitative alimentée au plus près des chercheurs en complément des travaux plus quantitatifs réalisés par l'OST.

Des études spécifiques devraient pouvoir être réalisées par Athéna à la demande d'un ou de plusieurs de ses membres.

La veille aura pour objectif général le repérage des signaux forts et des signaux faibles des SHS françaises pour mieux les situer, au niveau local, national, européen et international en appréciant leurs ramifications dans le monde.

Appropriation des connaissances et animation des communautés

Le bilan réalisé sur la phase 1 de l'alliance Athéna témoigne de la nécessité de concevoir des dispositifs d'appropriation des ressources créées par l'alliance qui soient adaptés aux contraintes des acteurs de l'ESR (Président.e.s, VP, directeurs, directrices d'unité, responsables de politiques de recherche...) et des acteurs extérieurs. De nombreux responsables de l'ESR et notamment des présidents-es d'université ont fait savoir que ces données et études leur étaient nécessaires pour l'élaboration de leur stratégie mais que leur diffusion devait faire l'objet dorénavant d'un ensemble d'initiatives diversifiées, opérées au niveau des établissements, des sites, régional ou national.

Si la connaissance fine des forces de recherche est un bon outil de rationalisation, elle ne suffit en aucun cas pour lancer des dynamiques nouvelles. Il convient qu'Athéna développe, en partenariat avec tel ou tel de ses membres en fonction des sujets concernés, une capacité d'animation des communautés scientifiques ou des réseaux

professionnels (VP recherche des universités, directeurs-trices d'unité, enseignant-chercheur, chercheur...) qui permette d'identifier verrous et **questions nouvelles (organisationnelles ou scientifiques)** qui pourraient être proposées aux différentes organisations, en charge de la programmation notamment.

Par ailleurs, Athéna en phase 2 entretiendra des liens de collaboration avec les agences de programmes et les responsables de PPR travaillant à la production et à la circulation de bilans scientifiques transversaux réalisés à des fins cumulatives.

Dialogue institutionnel et prospective

La multiplication des structures et des programmes accompagne un mouvement de transformation de la recherche publique. Il est demandé aujourd'hui à cette dernière de participer à la résolution des grands défis auxquels fait face la société. Pour ne pas être synonyme de bureaucratisation et d'inefficacité, cette diversification doit comprendre la création d'entités destinées à assurer la fluidité entre toutes les initiatives de structuration scientifique qui coexistent. Des rencontres plus ou moins formelles entre les établissements ne peuvent suffire à fluidifier l'ensemble qui, pour être performant doit être en capacité d'asseoir ses réflexions sur une connaissance globale et non partielle du milieu. Rappelons ici que les deux tiers des unités de recherche en SHS sont des unités propres des universités réparties sur l'ensemble du territoire.

Les conditions de développement de l'interdisciplinarité reposent sur l'élargissement du dialogue à l'ensemble des organismes de recherche qui le souhaitent. Une première ouverture de l'alliance Athéna a été opérée en 2013 à l'initiative de la Conférence des présidents d'université avec l'accueil de l'INSERM, du CEA, de l'IRD, de l'INRAE et de l'EHESS au sein du directoire d'Athéna. La phase 2 de l'alliance sera l'occasion de proposer à l'ensemble des ONR de devenir membres de l'alliance s'ils le souhaitent.

La place des sciences humaines et sociales dans le monde de l'information scientifique et plus spécifiquement des bibliothèques invite à ouvrir l'alliance Athéna à des acteurs comme la Bibliothèque Nationale de France par exemple.

L'Europe : une priorité ; l'international : une nécessité

Ces derniers temps, le MESR, l'ANR, le CNRS et de nombreux établissements ont lancé des actions pour améliorer la place des SHS françaises au niveau européen. Il est nécessaire que l'alliance Athéna dans sa phase 2 joigne ses efforts à ceux de l'ensemble des acteurs en étant investie, en amont du lancement des programmes par des propositions d'actions, et en aval (avec le MESR) par l'analyse et la discussion des résultats.

Un même effort doit être fourni à l'international avec une attention particulière portée à la francophonie.

L'intervention en amont sur les grands chantiers de la recherche

Depuis 2005, les profonds changements dans le paysage de la recherche française se sont accompagnés de la création de nouveaux acteurs de la recherche en charge de la programmation (SGPI, ANR, de façon plus spécialisée : ADEME, IRESP, INCA...) et de l'évaluation (HCERES). Des sujets se sont imposés dans les agendas du MESR (infrastructures de recherche, recherche partenariale, Science avec et pour la société, Europe et international). Il conviendra que, comme dans la première phase, Athéna apporte sa contribution pour toutes ces thématiques notamment par ses connaissances du milieu et le repérage des questions à fort enjeu.

Le détail des missions de l'alliance qui viennent d'être présentées pour la phase 2 d'Athéna permet de montrer en quoi cette alliance n'est pas un intermédiaire de plus dans un système déjà complexe mais un **catalyseur** qui doit permettre de tirer un meilleur bénéfice des principales initiatives prises par tous les établissements de l'ESR où les SHS sont présentes.

▪ L'organisation, gouvernance et instances

L'organisation est pensée pour combiner ouverture et efficacité. L'ouverture est matérialisée par un **comité des partenaires** constitué de 25 à 30 membres qui regroupera les ONR qui le souhaitent et qui ont des activités en matière de recherche dans les sciences humaines et sociales, les responsables d'agences de programmes et un panel d'universités³. Le comité des partenaires sera réuni 3 à 4 fois par an.

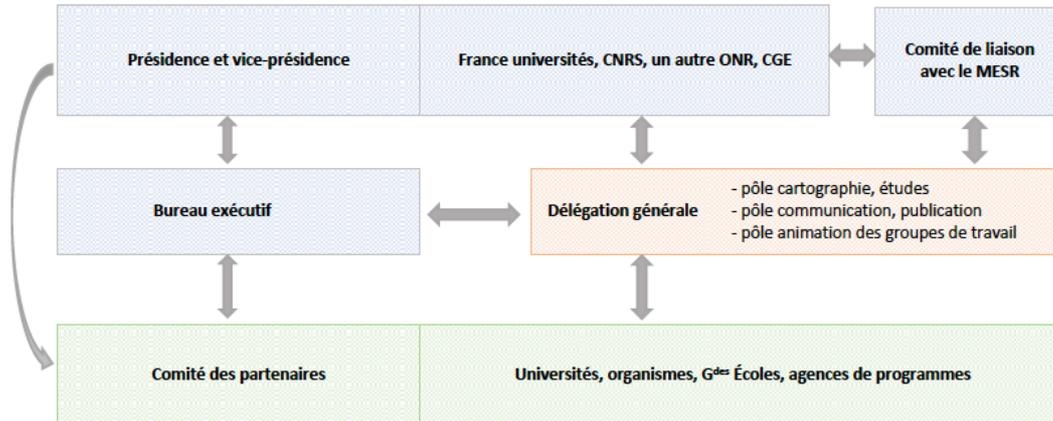
L'efficacité est recherchée par la création d'un **comité exécutif** constitué d'un groupe de 6 à 8 membres (dont le directeur de l'établissement public Condorcet pour son rôle dans l'écosystème de la recherche en SHS). Ils sont nommés par la présidence et les vice-présidences de l'alliance Athéna. Ce comité sera réuni tous les mois.

³ Comme indiqué précédemment, la BNF a montré son intérêt pour intégrer ce comité. Il conviendra également d'explorer le sujet des établissements placés sous la double tutelle MESR et ministère de la Culture qui développent d'importantes recherches en SHS.

Le rôle de catalyseur de l'alliance invite à proposer au MESR (DGRI et DGESIP) la création d'un **comité de liaison** associant le/la président-e ou VP-e, un-e représentant-e du comité exécutif, le/la déléguée général-e. Ce comité a vocation à discuter des orientations d'Athéna. Il est réuni en tant que de besoin.

Pour refléter le monde de la recherche en SHS, il est proposé que la **présidence** soit constituée par un groupe de quatre personnes : Président-e (France universités), trois vice-présidences (CNRS, autre organisme et CGE).

La **délégation générale** a en charge la mise en œuvre du programme annuel de travail qui est décidé par la présidence sur proposition du bureau exécutif. Composée d'un groupe de 5 permanents à temps complet et de 7 chargés de mission à mi-temps ou tiers-temps mis à disposition, elle est dirigée par une personne ayant exercé des responsabilités dans l'ESR.



▪ Budget de fonctionnement

Le budget, estimé à 800K€, comprend des charges de personnels, plus importantes au regard des missions, que les charges de fonctionnement.

- 5 permanents à temps complet dont le/la déléguée générale : 380 K€
 - 1 délégué général
 - 2 personnes pour le pôle cartographie et études
 - 1 personne pour la communication et les publications
 - 1 community manager
- 7 chargés de mission à mi-temps (EC) : animation des différentes communautés en fonction du programme de travail : 280 K€
- Fonctionnement : études, réunions, déplacements, publications : 140K€

Le scénario privilégié est celui d'une dotation du MESR à l'image des dotations qui sont attribuées aux ONR pour les agences de programme. L'enveloppe de 5M€ attribuée annuellement à la DGRI dans le cadre de la LPR est en mesure de financer cette action qui est conforme aux exigences d'intervention stratégique qui sont demandées aujourd'hui.

A moyen terme, il est envisagé que l'alliance aille chercher des ressources propres sur la base des services qu'elle sera en mesure de rendre ou des liens qu'elle pourra créer avec de grandes fondations pour la recherche par exemple.

▪ Statut

Le statut qui est privilégié est celui d'association loi 1901 qui offre le mérite d'être simple à monter et d'être évolutif. Il permet à l'alliance de disposer d'une personnalité morale pour gérer des fonds, disposer de personnels et recevoir, à terme, des soutiens privés.

Une assemblée générale sera réunie tous les ans, elle rassemblera tous les membres du comité des partenaires.

Contribution du CNRS au projet d'une alliance Athéna 2

18 juin 2024

L'alliance Athéna constitue depuis sa création un espace de dialogue institutionnel et, a également constitué un lieu de production d'outils de description et de cartographie de l'ESR en sciences humaines et sociales.

En 2024, l'ensemble des alliances a été supprimé à l'exception de l'alliance Athéna. Pour le CNRS, la question du maintien d'un statut d'exception se pose. Pourquoi une alliance en SHS, et pas en mathématiques, chimie, physique... Cependant, dès lors que le MESR souhaite reconduire une alliance pour les sciences humaines et sociales, la mission de constituer un espace de dialogue institutionnel doit pour le CNRS en constituer l'axe majeur. Sous cet angle, la question du tour de table – ONR, établissements, universités – est essentielle.

Par ailleurs, lors de la réunion du directoire du 11 juin 2024, a été mise en avant la mission de création d'une base de données qui serait un outil d'aide à la décision pour ces établissements. Sur ce sujet, le CNRS préconise une phase de travail initial, afin de confirmer l'existence d'un réel besoin et d'en affiner sa nature, à travers la conception d'un questionnaire « expression de besoins » soumis aux établissements, permettant d'identifier précisément les objectifs d'une telle base de données. Un tel outil n'existe pas à ce jour. Son format, et partant son utilité, sont arrimés à la détermination précise des besoins des établissements. Une telle phase initiale permettrait également d'en évaluer le coût de réalisation et de mise à jour/jouissance/fonctionnalités, au fil du temps, à la fois en termes financiers et RH.

L'articulation aux agences de programme évoquée dans la proposition de FU paraît au CNRS trop précoce, car ces agences commencent tout juste à se mettre en place, à travailler en interne et en inter-agences. Elles ont une mission de veille, qu'il semble important de voir se déployer pendant un temps afin de mieux identifier les besoins complémentaires qui pourraient être couverts par d'autres instances. De plus, cet enjeu d'articulation pose à nouveau la question de l'absence d'alliance pour les autres domaines scientifiques que les sciences humaines et sociales, qui pourraient avoir aussi vocation à combler des « trous dans la raquette ».

En termes de financement des activités de l'alliance, le CNRS ne « croît » pas à une prise en charge par le MESR de la somme évoquée. Il propose qu'un tel financement, une fois sa nécessité réelle confirmée, repose sur la contribution de chacun de ses membres, selon un montant à déterminer. Par exemple, une contribution de 80 établissements à hauteur de 10 k€ permettrait de répondre à la demande budgétaire indiquée dans la proposition élaborée par France Universités (k€).

En conclusion, le CNRS est favorable à conserver l'alliance Athéna dans sa forme actuelle, en réintroduisant un tour de table très élargi (universités, autres ONR), dans l'optique de partager des problématiques communes et d'identifier les meilleures manières de les porter ensemble au niveau national ou européen, et n'est pas favorable à une formalisation de l'organisation, qui lui semblerait contraire à la simplification souhaitée par tous.

“ Le CNRS est favorable à conserver l'alliance Athéna dans sa forme actuelle, en réintroduisant un tour de table très élargi (universités, autres ONR), dans l'optique de partager des problématiques communes et d'identifier les meilleures manières de les porter ensemble au niveau national ou européen”.

VI. Les éditions A. Athéna

L'année 2023 a été l'occasion pour l'alliance Athéna d'inscrire sa collection d'ouvrages, la Collection Athéna, dans une maison d'édition [les éditions A. Athéna](#).

La mise en place de cette nouvelle structure, ainsi que le contrat de diffusion avec la FMSH-diffusion, ont permis à l'alliance de mieux distribuer les trois titres publiés au cours de l'année 2023 (cf. *supra* page 22).

En 2024, l'alliance Athéna a poursuivi son travail de synthèse et d'analyse sur des sujets importants des sciences humaines et sociales, afin d'apporter sur ce domaine des éclairages utiles aux lecteurs. Quatre nouveaux titres paraîtront au deuxième semestre 2024.

- L'internationalisation des SHS



Les sciences humaines et sociales françaises
Dynamiques internationales et européennes
Sarah Streliski et Françoise Thibault

Cet ouvrage s'appuie sur un riche ensemble de travaux de chercheurs (historiens, sociologues, bibliomètres, philosophes, spécialistes de l'évaluation, etc.) afin d'éclairer scientifiquement les dynamiques d'internationalisation des sciences humaines et sociales. Cette approche permet de dépasser le débat d'opinion pour donner à comprendre le phénomène et ses enjeux selon leur complexité.

- À partir de l'exploitation des archives institutionnelles, de synthèses de travaux scientifiques et d'entretiens, l'alliance Athéna a décidé de consacrer un ouvrage à chacune des deux IR*, PROGEDO et Huma-Num, et un troisième à l'infrastructure d'information scientifique CollEx-Persée.



Collection Athéna

Disputatio autour de la politique scientifique pensée comme un art d'organiser et de développer la recherche au bénéfice de la connaissance et des citoyens.

10 titres sont disponibles dans la collection.



Des sciences dans la Science

Dirigé par J. Commaille et
F. Thibault [2014]
Disponible en traduction
anglaise



L'énergie des sciences sociales

Dirigé par O. Labussière et
A. Nadaï [2015]



Les études aérales

Synthèse coordonnée par
F.-J Ruggiu [2018]



Le doctorat en SH Etat de l'art et recommandations

Coordonné par f. Thibault
[2019]



Avenir de la recherche et Maisons des sciences de l'homme

Dirigé par J. Commaille
[2020, réédition]



Mutations des sciences humaines et sociales Les Maisons des sciences de l'homme et leur réseau

Dirigé par F. Thibault [2021]



The Covid 19 Pandemic : What the HSS say

Dirigé par M. Gaille et P. Terral
[2021]



Les thèses CIFRE en sciences humaines et sociales Ouvrir le champ des possibles

Dirigé par C. Angelier et
F. Thibault [2023]



Le sport, un objet social

Dirigé par S. Ferez et P. Terral
[2023]



L'interdisciplinarité sans concession

Sous la direction du RnMSH
[2023]

Tous les titres des éditions A. Athéna sont disponibles en libre accès sur OpenEdition.

Représentants des institutions membres du directoire de l'alliance Athéna

- ◆ FU Guillaume GELLÉ (Président)
- ◆ CNRS : Antoine PETIT (vice-Président)

- ◆ FU Nathalie DOMPNIER
- ◆ FU Emmanuelle GARNIER
- ◆ FU Éric BERTON/ Maryline CRIVELLO
- ◆ FU Jean-François HUCHET
- ◆ FU et CGE Pierre-Paul ZALIO

- ◆ CNRS Marie GAILLE

- ◆ EHESS Romain HURET

- ◆ CGE Eric GODELIER

- ◆ INED Magda TOMASINI (titulaire)
- ◆ INED William MOLMY (représentant)

- ◆ INRAE Philippe MAUGUIN (titulaire)
- ◆ INRAE Cécile DETANG DESSENDRE (représentante)

- ◆ IRD Valérie VERDIER (titulaire)
- ◆ IRD Estienne RODARY (représentant)

- ◆ CEA François JACQ (titulaire)
- ◆ CEA Marie VANDERMERCH (représentante)

- ◆ INSERM Didier SAMUEL (titulaire)
- ◆ INSERM Rémy SLAMA (représentant)

ALLIANCES

- ◆ AVIESAN Gilles BLOCH (Président)
- ◆ AVIESAN Rémy SLAMA (représentant)

- ◆ ANCRE Pierre-Franck CHEVET (Président)
- ◆ ANCRE Fabrice LEMOINE (représentant)

- ◆ ALLISTENE Bruno SPORTISSE (Président)

- ◆ ALLENI François HOULLIER (Président)
- ◆ ALLENI Sylvain MAHÉ et Pascale GARCIA (représentants)





www.alliance-athena.fr